



# LE BILAN DE PREVENTION

Un examen clinique de prévention, une nouvelle compétence pour les infirmiers libéraux

**Ce dispositif a pour ambition de favoriser le repérage des facteurs de risque (maladies cardiovasculaires, diabète, etc...) des maladies chroniques, d'inciter les patients à devenir acteur de leur santé, à réaliser des dépistages ainsi que des rappels de vaccination.**

**Pour qui?**

- Les 18-25 ans**
- Les 45 -50 ans**
- Les 60-65 ans**
- Les 70-75 ans**

**Les tranches d'âge représentent quatre périodes clés de la vie.**

## Les Pré-requis

- ✓ Inscription Annuaire Santé
- ✓ Carte vitale, CPS, Ordinateur et imprimante, Messagerie sécurisée
  - ✓ Transmission sur DMP ou Messagerie Sécurisée
  - ✓ Clé: RDI 30 EUROS et +/-IFD
- ✓ Facturation PEC à 100%, Prescripteur=IDEL, une fois par tranche d'âge

## Les étapes du bilan

### ➤ L'auto-questionnaire

Ramené par le patient au RDV, avec résultats d'examens, carnet de vaccination.

### ➤ Repérage des facteurs de risques

Choisir deux critères de fragilité avec le patient à travailler

### ➤ Le Plan Personnalisé de Prévention

Mis en place par écrit du plan d'action et des modalités d'action pour changer les habitudes de vie

## Organisation

- ❖ Inscription à l'Annuaire santé
  - ❖ Affiche cabinet
- ❖ Formation AFCOPIL en FIF-PL
- ❖ Temps prévu : 30 minutes